

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Isle sur la Sorgue, le vendredi 9 avril 2021

Fontaine de Vaucluse : l'Opération Grand Site est officiellement lancée

L'Opération Grand Site de la Fontaine de Vaucluse a pris une nouvelle dimension concrète. Suite à la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages du 18 mars 2021, la Ministre de l'Environnement a donné son accord pour la mise en place du programme d'actions et officialise notre démarche « Grand Site de France en projet ».

L'Opération Grand Site de la Fontaine de Vaucluse c'est quoi ?

L'Opération Grand Site dans laquelle le territoire s'est engagé aux côtés de l'État, couvre un périmètre d'environ 4 700 hectares et a pour ambition de mener des actions visant à réhabiliter le cœur du site classé et améliorer son accès, à développer les circulations douces et à valoriser le patrimoine naturel et bâti.

| | |
|--|---|
| <p>Le projet est basé sur un partenariat local étroit entre les communes de Fontaine-de-Vaucluse, Lagnes, Saumane-de-Vaucluse, Cabrières d'Avignon, L'Isle sur la Sorgue, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse et le Département de Vaucluse.</p> <p>L'opération est coordonnée par la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.</p> | <p>Points de repères</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Un site classé➤ Un périmètre de 4 700 hectares répartis sur 5 communes : Fontaine de Vaucluse, Saumane, L'Isle sur la Sorgue, Lagnes et Cabrières d'Avignon.➤ Accueil de plus 800 000 visiteurs par an.➤ Des enjeux et des problématiques identifiés.➤ Un programme de 46 actions validées par la Ministre de l'Environnement. |
|--|---|

Grâce à l'avis favorable de la commission supérieure des sites, perspectives et paysages, les élus ont aujourd'hui le feu vert pour la mise en œuvre des 46 fiches actions du programme. L'objectif de celui-ci est de viser une labellisation « Grand Site de France » sous 5 ans environ ; une démarche ambitieuse et de longue haleine.

Un programme d'actions afin de préserver le site et améliorer le cadre de vie

Fréquenté par plus de 800 000 visiteurs par an, le site de la Fontaine de Vaucluse dispose d'atouts naturels uniques et d'un patrimoine d'exception. Cette intense et ancienne fréquentation touristique pose des problèmes aigus de circulation et de stationnement.

CONTACT PRESSE

Service Communication - 04 90 21 43 11

www.paysdessorgues.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Isle sur la Sorgue, le vendredi 9 avril 2021

Le programme d'actions de l'Opération Grand Site va permettre aux élus du territoire d'identifier les dysfonctionnements du site et de construire une vision commune pour le restaurer, le préserver et le valoriser.

- Restaurer le paysage et l'accès au site naturel du gouffre.
- Développer et mettre en place des aménagements permettant de privilégier les modes de déplacement doux sur l'ensemble de la vallée close depuis l'aqueduc de Galas, mais également depuis les communes avoisinantes.
- Valoriser le patrimoine local pour améliorer l'accueil des visiteurs, le cadre de vie des habitants et permettre un développement équilibré des activités qui concerne les cinq Communes.

Les élus des communes travaillent déjà sur les actions les plus urgentes à entreprendre pour remédier aux dysfonctionnements les plus criants qui nuisent à sa qualité paysagère, à la qualité de vie de ses habitants et à la qualité de l'expérience touristique des visiteurs.

Des actions démarreront prochainement, par exemple la piétonnisation du cœur de site rive droite et la réorganisation du Jardin Pétrarque sur la rive gauche à Fontaine de Vaucluse ou la pose d'une signalétique dédiée sur le mur de la peste entre Lagnes et Cabrières d'Avignon.

Les étapes passées et à venir

- 2014 : l'Opération Grand site est véritablement lancée par la commune de Fontaine de Vaucluse à l'échelle de son territoire.
- 2018 : la CCPSMV est désignée comme structure porteuse de l'opération sur un périmètre élargi regroupant les 5 communes.
- 2019 : une convention est signée entre la CCPSMV et CA-LMV pour mettre en place un comité de pilotage, une structure de gestion, un document de gouvernance et des moyens dédiés à l'opération.
- 21 juin 2019 : validation du programme d'actions par le comité de pilotage, présidé par le Monsieur le préfet de Vaucluse.
- 15 et 16 février 2021 : visite de l'inspecteur général des sites pour prendre connaissance du dossier, du périmètre et des actions à mener.
- 18 mars 2021 : La Commission supérieure des sites perspectives et paysages (CSSPP) du Ministère de la Transition écologique émet un avis favorable.
- 2021 : mise en œuvre du programme d'actions qui sera présenté lors de la fête de la nature en mai.

CONTACT PRESSE

Service Communication - 04 90 21 43 11

www.paysdessorgues.fr